



AfricaRice

Rapport de la 32^e session ordinaire du Conseil des ministres du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Le Caire, Égypte

31 mars 2022

1. Préambule

Le Conseil des ministres (CM) d'AfricaRice a tenu sa 32^e session ordinaire (ci-après le 32^e CM), virtuellement, le 31 mars 2022. Une assistance à l'organisation du 32^e CM a été fournie aux présidents du Comité des experts nationaux (CEN) et du CM d'AfricaRice, au Caire, en Égypte, par le Secrétariat du CM, dirigé par le Directeur général (DG) d'AfricaRice, Dr Harold Roy-Macauley.

2. Cérémonie d'ouverture

Le DG d'AfricaRice a appelé à l'ordre le 32^e CM vers 12h20 heure du Caire (10h20 GMT). Il a présenté ses excuses pour le retard dû à des problèmes techniques dans le système de conférence. Immédiatement après, le président du CM d'AfricaRice (ci-après le président du CM), Son Excellence Al-Sayed el-Quseir, ministre de l'Agriculture et de la mise en valeur des terres de la République arabe d'Égypte, a reconnu la présence de ses pairs, pour ceux qui étaient absents, de leurs représentants désignés, des membres du CEN, de la présidente du Conseil d'administration (CA) d'AfricaRice, du DG et du personnel d'AfricaRice. Il a également reconnu la présence d'invités, dont certains, a-t-il dit, feront des remarques.

2.1. Mots d'accueil et discours d'ouverture du président du CM

Le président du CM, avec plaisir et honneur, a souhaité la bienvenue aux participants du 32^e CM. Il a rappelé au Conseil des ministres que l'Égypte a présidé le CM d'AfricaRice pendant trois ans et demi au lieu des deux ans réglementaires, et ce depuis que la présidence du CM a été remise à l'Égypte par le Sénégal lors de la 31^e session ordinaire du CM en septembre 2018 à Dakar, au Sénégal. Il a indiqué qu'en raison de la pandémie de COVID-19 qui a émergé fin 2019, le 32^e CM ne pouvait pas se tenir en 2020.

Le président du CM a informé le CM que malgré les effets de la pandémie de COVID -19, le CEN et le CM ont été très actifs. Il a déclaré qu'avant la pandémie, le CEN a organisé sa 11^e réunion biennale au Caire, en Égypte, en septembre 2019, qui a résolu de renforcer le partenariat entre AfricaRice, le Centre de recherche agricole (ARC) d'Égypte, et les instituts nationaux de recherche agricole (INRA) d'autres pays membres d'AfricaRice, en vue de contribuer aux efforts en cours pour accroître la production de riz sur le continent. Les restrictions de mouvement, imposées par les pays pour freiner la propagation de la pandémie de COVID-19, ont toutefois entravé la mise en œuvre effective de la résolution. Le président du CM a exprimé son optimisme quant au suivi de cette initiative de partenariat par le nouveau président du CM.

Il a en outre informé le CM que l'Égypte a pu soutenir les actions stratégiques de l'Association pendant la période difficile de la pandémie. Ces actions comprenaient l'organisation de plusieurs réunions et consultations virtuelles nécessitant la décision du CEN et du CM sur des questions urgentes, notamment l'approbation électronique sans objection de l'adhésion d'AfricaRice au One CGIAR en septembre 2020, l'examen des amendements proposés à l'Acte constitutif d'AfricaRice, et une version presque finale de la nouvelle stratégie de recherche et d'innovation rizicoles pour l'Afrique.

Le président du CM a félicité le DG d'AfricaRice et son équipe pour leurs efforts et leur dextérité à assurer la croissance continue d'AfricaRice pendant le mandat de l'Égypte à la présidence de l'Association. Il a noté le maintien de la stabilité des ressources financières, les nombreuses avancées réalisées dans la recherche rizicole qui contribuent à augmenter la productivité et la production de riz et à créer des impacts positifs sur la vie des riziculteurs pauvres en Afrique. Il a également fait référence aux prix remportés par le Centre en récompense de son excellence dans la recherche rizicole pour le développement. Il a toutefois rappelé au CM l'importance croissante de la crise climatique, qu'il a qualifiée de problème majeur pour l'Égypte, de même que pour la plupart des pays africains et le monde entier. Il a souligné que l'Égypte, par exemple, est l'un des pays d'Afrique qui connaît déjà des changements climatiques radicaux, avec une diminution rapide de la disponibilité de l'eau douce, notamment pour la production de cultures irriguées. Il a souligné la nécessité d'une action continue de la part de tous pour relever ce défi.

Le président du CM a également félicité le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice pour les améliorations apportées à la santé financière du Centre et les opinions sans réserve des auditeurs externes, malgré trois années de fonctionnement dans une situation financière critique.

Le président du CM a également rappelé au Conseil des ministres que 50 ans après la création de l'Association en tant que premier centre panafricain de recherche agricole des États membres pour mener une recherche rizicole fondée sur la connaissance pour le développement sur le continent, l'Association devrait être fière de célébrer son jubilé d'or et plus particulièrement l'impact significatif du Centre sur le secteur rizicole en Afrique. Il s'est réjoui des résultats d'une récente étude de suivi sur l'impact à long terme et à grande échelle du Centre sur le continent, selon laquelle 15 millions de personnes sont sorties de la pauvreté en Afrique subsaharienne en 2021, un montant de 37 milliards de dollars a été enregistré comme bénéfice brut cumulé de la recherche, et un montant de 3,49 dollars a été généré pour chaque dollar investi dans la recherche. Il a informé le CM qu'une brochure détaillant ces impacts sera lancée par le nouveau

président du CM au cours de ce 32^e CM, pour marquer le début des célébrations du jubilé d'or de l'Association.

Il a remercié les membres du CEN et les partenaires invités pour les précieuses recommandations adressées au CM à l'issue de leur réunion technique de deux jours, avant le 32^e CM. Le président du CM a rappelé au CM que la tâche de ce 32^e CM sera d'examiner les recommandations présentées par le CEN ainsi que toute autre question que le CM pourrait juger nécessaire, et d'approuver les recommandations en tant que décisions avec des résolutions pertinentes, visant à améliorer les performances de l'Association. Il a invité les membres du CM à participer activement à la réunion, a souhaité au CM des délibérations très fructueuses, et a réitéré son accueil chaleureux aux participants à la 32^e session ordinaire du CM.

2.2. Présentation et quorum

Le président du CM a demandé aux membres et/ou à leurs représentants ainsi qu'aux invités de se présenter en indiquant leur pays, leur nom et leur désignation dans la boîte de dialogue. La présence d'un total de 19 des 28 pays membres, représentés par leurs ministres et/ou représentants officiellement désignés, a été enregistrée et a constitué un quorum (annexe 1). Les pays membres suivants étaient représentés : **Bénin (ministre)**, **Burkina Faso (ministre)**, Cameroun, Côte d'Ivoire, **Égypte (ministre)**, Gabon, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, **Madagascar (ministre)**, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Gambie, **Tchad (ministre)**, Togo, Ouganda.

2.3. Élection des membres du bureau du 32^e CM

Le président du CM a fait appel aux volontaires pour les postes de Vice-président et de rapporteurs pour le 32^e CM. Des motions d'acceptation des membres suivants du bureau ont été proposées et appuyées : L'honorable ministre du Développement agricole du Tchad, Madame Kamougué Déné-Assoum, en tant que Vice-présidente ; l'honorable ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar, M. Harifidy Ramilison, et le Représentant de l'honorable ministre de l'Agriculture de la Gambie, Dr Demba B. Jallow, Secrétaire permanent du ministère de l'Agriculture de la Gambie, en tant que rapporteurs. Le président du CM les a remerciés de s'être portés volontaires pour occuper ces postes.

2.4. Message de bonne volonté

Le président du CM s'est réjoui de la présence d'invités de marque à la réunion en tant qu'observateurs et leur a réitéré ses remerciements pour leur soutien continu et actif à l'Association. Il a déclaré qu'au moment où AfricaRice rejoint le CGIAR et cherche des mécanismes supplémentaires pour lever des fonds, le Centre

a plus que jamais besoin de leur soutien. Il a ensuite invité le Vice-président chargé des finances et des services généraux de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), Dr Mabouba Diagne, à présenter un message de bonne volonté.

Dr Diagne a exprimé sa gratitude pour l'opportunité qui lui a été donnée de s'adresser au 32^e CM. Il a ensuite, au nom du président de la BIDC, Dr George Donkor, exprimé la volonté de la Banque de soutenir AfricaRice et la région de la CEDEAO dans la mise en place de structures de financement innovantes qui permettraient à la région d'avoir un accès durable aux semences de riz suffisantes en quantité et de haute qualité. Il a déclaré que l'idée maîtresse de son message, au nom de la banque, est de travailler avec des partenaires pour réduire la facture des importations alimentaires de l'Afrique, qui s'élève actuellement à environ 35 milliards de dollars et qui risque de monter en flèche pour atteindre 135 milliards de dollars d'ici 2030 si des mesures urgentes ne sont pas prises maintenant. Il a réaffirmé que la BIDC a l'expertise, la puissance financière et la volonté de travailler avec AfricaRice et les gouvernements de la CEDEAO pour mettre en place un véhicule de financement qui soutiendrait la production de semences de riz de quantité suffisante et de haute qualité. Il a attiré l'attention du Conseil sur le fait qu'en l'espace de douze mois, le prix des engrais est passé de moins de 300 dollars à plus de 900 dollars, ajoutant que cela pourrait avoir un impact sur le coût de la production et de la distribution du riz. Dr Diagne a déclaré qu'il serait ravi de diriger l'équipe de la banque si une réunion extraordinaire était organisée avec AfricaRice et les 15 ministres de la CEDEAO, afin de trouver la solution de financement la plus plausible.

Le président du CM a exprimé sa gratitude au Vice-président des finances et des services généraux de la BIDC pour cet important message de bonne volonté et la volonté de la BIDC de travailler avec AfricaRice.

2.5. Adoption de l'ordre du jour

Le président du CM a dirigé les membres du CM dans l'examen et l'adoption de l'ordre du jour de la 32^e réunion du CM (annexe 2).

3. Travaux de la réunion

Le président du CM a informé les participants qu'il y aurait une session à huis clos à un moment donné de la réunion, et que les observateurs invités seraient déplacés dans une autre salle virtuelle pendant cette session.

3.1. Examen du procès-verbal de la 31^e session ordinaire du CM et état de la mise en œuvre des résolutions

Le président du CM a sollicité toute observation ou commentaire sur le compte rendu et l'état de la mise en œuvre des résolutions de la 31^e session ordinaire du CM, qui s'est tenue en septembre 2018, sous la présidence de l'honorable ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural du Sénégal, Dr Abdoulaye Papa Seck. En l'absence d'observations de la part du CM, une motion d'adoption du procès-verbal et de l'état de la mise en œuvre des résolutions de la 31^e session ordinaire du CM a été proposée et appuyée.

3.2. Rapport de la présidente du CA d'AfricaRice au CM

La présidente du Conseil d'administration d'AfricaRice (ci-après la présidente du CA) a exprimé son honneur et son plaisir de s'adresser au CM. Elle a rappelé que des événements inattendus et extrêmement importants, tels que la pandémie de COVID-19 et ses effets, les effets croissants du changement climatique et les périls de la guerre, affectent la manière de faire les choses au niveau mondial. Elle a exprimé sa conviction que face à ces épreuves, AfricaRice et One CGIAR ont continué à jouer leur rôle en soutenant des actions qui favorisent la résilience des communautés, des professionnels et des partenaires.

La présidente du Conseil d'administration a affirmé que la Stratégie de recherche et d'innovation rizicoles pour l'Afrique à l'horizon 2030, dirigée par AfricaRice, a été conçue pour répondre aux cinq domaines d'impact de la Stratégie du One CGIAR à l'horizon 2030 ainsi qu'aux objectifs de développement durable des Nations unies. La stratégie, a-t-elle dit, est également alignée sur les objectifs des pays membres ainsi que sur les priorités d'un très grand nombre de parties prenantes du secteur rizicole, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique.

La présidente du Conseil d'administration a noté que les réformes actuelles du One CGIAR sont allées plus loin que toutes les précédentes, et ont progressé le plus rapidement dans leur objectif d'unifier les partenariats, les connaissances, et les actifs, et de relever les défis complexes des systèmes alimentaires, terrestres et aquatiques dans un contexte de crise climatique. Elle a souligné l'importance des propositions de valeur d'AfricaRice et du One CGIAR dans ces réformes, qui, a-t-elle dit, se caractérisent par les éléments suivants : (i) la mobilisation de ressources intellectuelles, matérielles et financières mondiales, (ii) une stratégie unique de recherche et d'innovation sur 10 ans, (iii) un cadre institutionnel avec une gouvernance et un leadership unifiés, (iv) un cadre de performance et de résultats, et (v) un ensemble de 32 initiatives de recherche mondiales et régionales, approuvées, qui abordent un plus large éventail de questions régionales et renforcent les partenariats du CGIAR avec les SNRA, afin de transformer le secteur rizicole en Afrique. Elle a informé le CM de la nomination de l'actuel DG d'AfricaRice au poste de Directeur régional de la région Afrique orientale et australe, l'une des six régions dans lesquelles le One CGIAR déploiera son programme

et a indiqué que cette nomination est une démonstration des efforts d'AfricaRice et du One CGIAR pour mutualiser leurs propositions de valeur. Elle a indiqué que les amendements proposés à l'Acte constitutif d'AfricaRice, qui sont présentés au 32^e CM pour approbation, permettront d'aligner le système de gouvernance d'AfricaRice sur celui du One CGIAR. Elle a indiqué que le processus du One CGIAR pourrait bénéficier de la légitimité politique et du soutien institutionnel du CM, qui sont essentiels pour AfricaRice. Elle a déclaré que les avantages d'une transformation du CM d'AfricaRice, d'un organe spécifique au Centre, qui de toute façon continuera, en une plateforme continentale de haut niveau pour la marque CGIAR, pourraient résulter en un mouvement stratégique qui placerait le CGIAR aux niveaux des autorités nationales et régionales, ce qu'il mérite en tant qu'organisation internationale. Elle a encouragé le CM à réfléchir à cette trajectoire plausible qui devrait encore rehausser son importance.

Elle a informé le CM que le processus d'établissement d'une alliance institutionnelle entre AfricaRice et l'IRRI a été dépassé par le processus du One CGIAR. Le Conseil d'administration d'AfricaRice n'a pas eu d'autre choix que d'arrêter ce processus et de se concentrer davantage sur une alliance programmatique, qui permettra aux deux centres de mieux se positionner pour adhérer au One CGIAR.

La présidente du Conseil d'administration a reconnu les efforts déployés par le personnel d'AfricaRice, qui ont abouti à l'attribution d'importantes distinctions en matière de recherche et de développement. Elle a également reconnu le redressement financier du Centre après une période de déficits budgétaires avant 2019. Elle a une nouvelle fois félicité le personnel d'AfricaRice pour les services inébranlables qu'il a rendus à l'Association tout au long de cette période difficile. Elle a indiqué que le CA a fait des efforts pour pallier les difficultés rencontrées par le personnel du Centre avec le paiement de primes annuelles uniques. Elle a également demandé instamment que des progrès soient réalisés dans les discussions sur les mécanismes de financement innovants au cours de cette réunion du CM, afin de permettre l'élaboration et l'examen d'une série de propositions susceptibles de favoriser des partenariats efficaces avec le secteur privé.

La présidente du Conseil d'administration a enfin informé le CM que l'actuel DG d'AfricaRice, Dr Roy-Macauley, a exprimé le désir de mettre fin à son contrat avec AfricaRice à la fin de l'année 2022. Elle a exprimé sa gratitude au DG pour les services rendus à AfricaRice et a informé le CM que le Conseil d'administration recommanderait le lancement immédiat d'un processus de recrutement international approprié pour son remplacement. Elle a réitéré ses remerciements au CM pour lui avoir donné l'occasion de présenter ce rapport et lui a souhaité des délibérations fructueuses.

3.3. Remarques des membres du Conseil des ministres

Le président du CM a remercié la présidente du CA pour ses remarques et a demandé si les membres du CM avaient des remarques à faire. Les membres du CM, notamment du Cameroun, du Bénin, de Madagascar, du Burkina Faso et du Tchad, ont vivement félicité la Direction pour les réalisations du Centre et en particulier pour son adhésion au One CGIAR. Ils ont exprimé le souhait de voir une relation de partenariat plus consolidée avec les pays membres ainsi que davantage d'efforts déployés par AfricaRice dans la mobilisation des ressources et moyens nécessaires pour répondre aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays africains. Plus précisément, les membres du CM ont affirmé que l'adhésion d' AfricaRice au One CGIAR devrait donner plus de poids au continent africain, qui s'efforce d'atteindre l'autosuffisance en riz. Les membres ont également exprimé le besoin d'un plus grand rapprochement entre le CGIAR et les Communautés économiques régionales sur le continent.

3.4. Rapport bisannuel du Directeur général

Le rapport du DG d' AfricaRice a mis en exergue les principales réalisations stratégiques du centre entre 2019 et 2022 dans les domaines suivants :

Plaidoyer : Le DG a informé le CM que le Centre a continué à renforcer les partenariats stratégiques avec les États membres ainsi qu'avec les institutions régionales. Il a également informé le CM qu'un nouvel accord de siège a été obtenu avec le Liberia en 2020. Il a ajouté que les efforts déployés pour renforcer les partenariats avec les institutions nationales ont continué à favoriser la fourniture de connaissances appropriées, de technologies, d'options politiques aux pays membres ainsi que de conseils politiques à la CEDEAO et à l'UEMOA, pour stimuler le développement du secteur rizicole en Afrique et accroître la confiance des donateurs. Il a noté que les partenariats stratégiques ont permis d'améliorer le financement, notamment de la part de BMGF, du FIDA et de BMZ, et de stabiliser la santé financière de l'institution. Le DG a informé le CM que le Centre a mené une action de réponse significative aux programmes urgents de sécurité alimentaire, qui visait à pallier les effets de la pandémie de COVID-19 sur la production de riz dans certains pays, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Nigeria, le Mali, le Niger et la Sierra Leone.

Changements organisationnels : Le DG a informé le CM des changements structurels suivants qui ont été mis en œuvre à AfricaRice pour renforcer la capacité de la Direction à remplir la mission du Centre et à s'aligner sur les centres frères du CGIAR pour permettre des partenariats plus efficaces et efficients : (i) La Direction des partenariats stratégiques est rebaptisée Direction des initiatives d'affaires stratégiques ; (ii) La Direction des finances est rebaptisée Direction des finances et des services généraux ; (iii) Création d'un

nouveau poste de 'Secrétaire général' ; (iv) le poste de DGA & DR4D est révisé en DR4D en 2020 et révisé en 2021 en tant que 'Chef de la recherche et de l'innovation', conformément à l'initiative du One CGIAR.

Recherche et développement (R&D) : Selon le DG, les principaux résultats des quatre programmes de R&D sont les suivants : Programme Diversité génétique et amélioration (GDI) : (a) Augmentation des accessions de riz dans la banque de gènes du Centre, de 21 291 en 2018 à 22 304 en 2022 ; (b) Modernisation du programme de sélection, principalement par l'introduction de l'Avancement rapide de génération avec descendance à graine unique, qui réduit le cycle de sélection de 50 %, le profilage des produits et la numérisation ; (c) Homologation de quarante-quatre (44) variétés de riz améliorées dans 10 pays africains (Burundi, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Madagascar, Mali, Niger, Malawi, Rwanda, Ouganda) ; et (d) Évaluation de 78 lignées dans des essais nationaux dans 11 pays. Programme d'amélioration de la productivité durable (SPE) : (a) Boîtes à outils pour cartographier les bas-fonds propices à la production de riz et améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les rizières ; (b) Des outils mobiles d'aide à la décision tels que RiceAdvice-WeedManager et RiceAdvice-gestion directe de l'application d'engrais par les agriculteurs ; (c) Des connaissances générées pour l'intensification et la diversification de la production rizicole, notamment l'introduction du riz pérenne, qui a une forte capacité de repousse, assurant ainsi des rendements élevés avec des coûts de production plus faibles, et des systèmes intégrés riz-légumes et riz-poisson pour améliorer les revenus et la nutrition ; (d) Des innovations pour réduire la pénibilité du travail et la pollution, notamment un petit étuveur GEM alimenté par des balles de riz au lieu de bois de chauffage ; et, (e) Nouveaux protocoles de biofortification du riz pour contribuer à l'amélioration de la nutrition. Programme Politique, systèmes d'innovation et évaluation d'impact (PII) : (a) Un kit de démarrage efficace, efficient et peu coûteux, comprenant des semences, des engrais et des frais d'irrigation, a été mis au point pour accroître la résilience des agriculteurs face au changement climatique ; (b) Des données empiriques qui affirment que l'entrepreneuriat des jeunes promu le long de la chaîne de valeur du riz a permis d'augmenter les revenus et créé des emplois ; que les recommandations de l'outil d'aide à la décision RiceAdvice ont permis d'accroître les rendements et les bénéfices avec une augmentation de 20 % du rendement (730 kg/ha) et de 23 % du bénéfice (275 \$/ha), que les Smart-valleys sont plus efficaces pour accroître la sécurité alimentaire des ménages dirigés par des femmes de 11 points contre 9 points pour les hommes, et que l'autosuffisance en riz en Afrique subsaharienne pourrait être atteinte en augmentant et en maintenant le rendement à 3 % par an grâce à une augmentation de la superficie cultivée en riz de 5,5 % par an, et en donnant la priorité aux investissements tirés par la demande. Programme de développement du secteur rizicole (RSD) : (a) Mise à disposition des entreprises semencières et des gouvernements de

variétés consanguines et hybrides à haut rendement, ce qui a permis d'améliorer l'adoption de ces variétés.
(b) La technologie Smart-Valley a été diffusée à grande échelle et a bénéficié à 14 027 agriculteurs en 2021.

Le DG a indiqué que les principaux résultats de la recherche et du développement dans le cadre de ces quatre programmes ont été rapportés dans un total de 172 articles publiés, dont 106 dans des revues du Science Citation Index (SCI) et du Science Citation Index Expanded (SCIE) et 68 en accès libre.

Prix et distinctions reçus par le Centre : Le DG a informé le CM que certains des résultats des travaux de recherche exceptionnels menés par AfricaRice ont été récompensés par les prix suivants : (i) Le prix Al-Sumait pour la sécurité alimentaire en 2019, décerné par KFAS, au Koweït, pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique (en tant que co-lauréat d'un prix d'un million de dollars) ; (ii) Prix présidentiel de la République de Corée pour les réalisations en 2021 pour le partenariat avec RDA dans le cadre de KAFACI ; (iii) Prix du leader émergent pour la transformation de l'agriculture en Afrique (ELAAT) de la Société américaine d'agronomie (ASA) décerné en 2021 à Dr Ali Ibrahim, Agronome des systèmes et pédologue à AfricaRice ; (iv) One Planet Fellowship attribué en 2021 à M. Jean-Martial Johnson, Associé de recherche à AfricaRice, pour ses travaux sur le changement climatique ; (v) Prix Norman Borlaug pour la recherche et l'application sur le terrain décerné en 2021 à Dr Elliott Dossou-Yovo, chercheur à AfricaRice, pour ses travaux sur les systèmes innovants de gestion de l'eau ; et (vi) Prix du meilleur article scientifique de la Société japonaise d'agronomie décerné en 2020 à Dr Kazuki Saito, chercheur à AfricaRice, pour son article sur l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'azote pour la production de riz en Afrique sub-saharienne.

La nouvelle stratégie de recherche et d'innovation rizicoles pour l'Afrique à l'horizon 2030 menée par AfricaRice : Le DG a informé le CM que cette nouvelle stratégie remplace le plan stratégique 2011 - 2020 d'AfricaRice. Selon le DG, la nouvelle stratégie vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la santé et de la prospérité en Afrique. La nouvelle stratégie est alignée sur la stratégie de recherche et d'innovation du One CGIAR à l'horizon 2030, mais elle tient surtout compte des priorités clés, notamment des stratégies nationales riz des États membres et des stratégies des organisations de recherche continentales et sous-régionales en Afrique. Il a informé le CM que la stratégie a été examinée par le Conseil d'administration d'AfricaRice et qu'elle est présentée au 32^e CM pour examen et approbation, conformément aux statuts de l'Association, afin de permettre au Centre de diriger sa mise en œuvre.

Fonds transitant par AfricaRice vers les institutions des États membres : Le DG a informé le 32^e CM que les fonds qui transitent par le Centre en direction des pays membres, aux fins de mener des recherches et des innovations, ont totalisé 9,11 millions de dollars US au cours de la période de 2018 à 2021.

Situation financière du Centre : Le DG a informé le CM que l'amélioration significative de la santé financière du Centre était attribuable à la mise en œuvre par le Centre d'un plan de redressement financier (PRF) sur trois ans (2018 - 2020). Il a indiqué qu'AfricaRice a mobilisé un revenu total d'environ 39,9 millions de dollars US (2019 à 2021) grâce à 39 subventions financées par des donateurs. Il a déclaré que la performance financière pouvait être évaluée grâce aux jours de réserve, qui sont estimés à 90, 96, 111 et 94 jours respectivement en 2018, 2019, 2020 et 2021. Ceci, a-t-il dit, représente un niveau appréciable de viabilité financière du Centre.

Cotisations des États membres : Le DG a informé le 32^e CM que, contre toute attente, peu de progrès ont été réalisés dans le recouvrement des arriérés de cotisations des États membres entre 2018 et 2022. Il a indiqué qu'un montant moyen de 0,202 million de \$US a été reçu de 3 à 7 pays, alors que le montant annuel prévu était de 0,697 million de \$US. Il a également informé le CM que le total des arriérés de cotisations annuelles dues au Centre par les États membres s'élevait à 5,8 millions de dollars.

Les ressources humaines du Centre : Le CM a été informé qu'un examen de l'état des ressources humaines du Centre a révélé un taux de rétention du personnel appréciable au cours de la période, avec un total de 200 employés, dont 33 recrutés au niveau international et 167 employés des services généraux. Le DG a déclaré que le Centre a continué à apporter des améliorations aux conditions de travail du personnel afin de garantir la réalisation efficace de la mission du Centre. Il a ajouté que des améliorations ont également été apportées dans ses perspectives d'équilibre entre les genres, la proportion de femmes employées passant de 18 % en 2019 à 23 % en 2021.

Concernant la gouvernance : Le DG a indiqué que les instruments de gouvernance sont restés pleinement opérationnels et ont permis d'assurer une surveillance appropriée de la gestion du Centre. Il a informé le CM que le CA a tenu sept (7) sessions ordinaires entre 2019 et 2021, au cours desquelles il a continué à se concentrer sur son rôle de surveillance. Le 32^e CM a été informé que le Comité des experts nationaux (CEN) a tenu sa réunion biennale en septembre 2019 au Caire, en Égypte. Le CEN s'est également réuni deux fois, virtuellement, en 2020 et a recommandé que le CM approuve l'adhésion proposée d'AfricaRice au One CGIAR. Deux autres réunions spéciales du CEN se sont tenues virtuellement en 2021, au cours desquelles le CEN a examiné les amendements proposés à l'Acte constitutif d'AfricaRice.

Relations avec l'Organisation du Système du CGIAR : Le DG a informé le CM que les interactions entre AfricaRice et l'Organisation du système du CGIAR se sont concentrées sur la participation d'AfricaRice à la mise en œuvre des recommandations approuvées par le Conseil du système pour la transition vers le One

CGIAR et sur l'adhésion d'AfricaRice au One CGIAR. Il a déclaré qu'une décision du Conseil d'administration d'AfricaRice en consultation avec la Direction d'AfricaRice a conduit à l'approbation d'une résolution par le CM pour qu'AfricaRice adhère au One CGIAR. Le DG a mis en exergue certains engagements d'AfricaRice en faveur de la transition vers le One CGIAR, notamment la proposition d'amendements à l'Acte constitutif d'AfricaRice pour faciliter l'alignement sur la gouvernance et le cadre opérationnel du One CGIAR. Il a également mentionné la participation des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du personnel d'AfricaRice à plusieurs actions clés de la transition. Il a également informé le Conseil que le DG d'AfricaRice a été nommé Directeur régional du One CGIAR pour la région de l'Afrique orientale et australe, l'une des six régions mondiales où le One CGIAR déploie son programme. Le CM a été informé que dans le contexte de l'alignement sur le cadre opérationnel du One CGIAR, un processus d'affiliation du personnel du One CGIAR a été mené pour migrer le personnel d'AfricaRice vers diverses unités structurelles du One CGIAR.

Impact des opérations d'AfricaRice sur le continent : Le DG a informé le CM des évaluations réalisées qui ont révélé que 15 millions de personnes sont sorties de la pauvreté grâce aux innovations d'AfricaRice et que pour chaque dollar investi dans la recherche d'AfricaRice, un bénéfice de 3,49 dollars a été généré. Il a affirmé que ces informations indiquent clairement que les investissements dans le travail d'AfricaRice doivent être poursuivis, notamment pour diffuser vigoureusement les innovations du Centre qui contribueraient à atteindre l'autosuffisance en riz et à améliorer les moyens de subsistance en Afrique. Il a informé le CM que grâce à la recherche, les améliorations suivantes ont été apportées (iii) augmentation du taux d'autosuffisance en riz en ASS en 2018 à 59 % qui aurait été de 37 % sans les innovations d'AfricaRice, et (iv) augmentation du nombre de pays (Égypte, Mali, Madagascar, Nigeria et Tanzanie) avec un taux d'autosuffisance en riz supérieur à 75 % en 2020.

Perspectives de la production de riz en Afrique : Le DG a informé le CM que le Centre devrait atteindre les objectifs suivants au cours des huit (8) prochaines années : (i) Adhésion complète au One CGIAR au profit des pays membres de l'Association ; (ii) Consolidation des mécanismes de partenariat et des modèles commerciaux impliquant les parties prenantes du secteur du riz en Afrique, en particulier le secteur privé, afin de faciliter la production durable et l'adoption des innovations rizicoles ; (iii) Création d'une unité de soutien stratégique qui suivrait l'état de l'autosuffisance en riz en Afrique ; et (iv) Renforcement de l'unité de développement des capacités, en particulier dans le domaine de la mesure de l'impact de la formation des acteurs de la chaîne de valeur du secteur rizicole en Afrique.

3.5. Observations du CM sur le rapport biennal du DG

Le 32^e CM a vivement félicité le DG pour son rapport biennal et a fait les observations clés suivantes : (a) la nécessité pour le DG d'inclure dans le rapport « l'exécution physique du Centre », ce qui facilitera les revues qui permettront d'identifier les lacunes qui doivent être comblées par les actions des pays membres ; (b) la nécessité d'une plus grande visibilité du travail effectué par AfricaRice dans la région de l'Afrique centrale du continent, associée à une démonstration plus claire de la manière dont les pays de la région de l'Afrique centrale peuvent bénéficier du One CGIAR - une telle visibilité, a-t-on affirmé, devrait inciter les États membres, les donateurs et les investisseurs privés à augmenter le financement du Centre ; (c) le besoin, exprimé par certains membres, d'une meilleure et plus large diffusion des activités et de l'impact d'AfricaRice sur le continent ; (d) la demande de mise à disposition et de distribution plus large de semences de variétés de riz améliorées pour assurer une productivité accrue et durable du secteur du riz en Afrique ; (e) l'accent est mis sur la nécessité d'accorder une attention similaire à la fourniture de connaissances et de produits pour les écologies de production potentielles telles que les écologies de plateau et de mangrove, et pour les écologies de bas-fond ; (f) la nécessité de forger de nouveaux partenariats et alliances et de continuer à renforcer les collaborations existantes visant à améliorer le développement du secteur rizicole en Afrique ; et, (g) la demande d'informations sur le niveau des arriérés de cotisations par pays qui sont dus par les différents pays membres.

Le président du CM a exprimé sa gratitude aux membres du CM pour leurs interventions et a demandé au DG d'AfricaRice de prendre note et de traduire les commentaires faits en actions à entreprendre par l'Association.

3.6. Rapport de l'examen technique des dossiers par le CEN présenté au 32^e CM

Le président du CM a invité le président du CEN à présenter le rapport du CEN sur son examen technique des dossiers soumis au 32^e CM.

Le président du CEN a informé le CM que le CEN a tenu une réunion de deux jours les 28 et 29 mars 2022, au cours de laquelle il a examiné tous les documents destinés à être examinés par le 32^e CM (Annexe 3). Il a déclaré qu'à la lumière des recommandations et des discussions résultant des principales préoccupations soulevées par le CEN et de la réponse adéquate et des éclaircissements fournis par la Direction sur les dossiers examinés, le CEN a formulé des recommandations à approuver par le CM, qui sont résumées comme suit :

- (i) Les amendements proposés à l'Acte constitutif et que la Direction d'AfricaRice veille à ce que l'Acte constitutif soit signé par tous les pays membres par voie électronique.
- (ii) Les éléments de la nouvelle stratégie de recherche et d'innovation rizicole pour l'Afrique à l'horizon 2030 et que le Conseil d'administration et la Direction procèdent à la finalisation et à la publication de la nouvelle stratégie dans un délai raisonnable.
- (iii) La demande de la Direction d'initier la mise sur place d'un mécanisme de financement innovant pour maximiser les ressources financières d'AfricaRice et contribuer aux opérations durables de l'Institution, basé sur un partenariat public-privé et une transaction financière dirigée par le marché des connaissances et des produits du riz fournis par la recherche en référence aux semences de riz. Elle recommande qu'AfricaRice prenne la tête de cette initiative et travaille avec ses institutions nationales de recherche agricole partenaires et d'autres partenaires concernés, notamment la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), afin de mettre en place le mécanisme le plus approprié pour une mise en œuvre axée sur l'impact.
- (iv) Le choix de Madagascar comme pays membre président le Conseil des ministres de l'Association pour les deux prochaines années.

3.7. Délibération du CM à huis clos

Lors de la séance à huis clos, le président du CM a souhaité la bienvenue à ses pairs et aux représentants désignés à la séance à huis clos du 32^e CM. Il a déclaré que l'objectif de cette séance de travail est uniquement d'examiner les recommandations contenues dans le rapport détaillé du CEN. Le président du CM a ensuite invité les membres à réagir afin d'élaborer des résolutions qui continueront à apporter une valeur ajoutée au renforcement de l'Association. Il a également invité les membres à réagir de manière spécifique aux remarques de la présidente du Conseil d'administration, qui a informé le CM de la fin du contrat du DG, qui, selon elle, prendra fin en décembre 2022, et de la nécessité de lancer une recherche pour un nouveau DG. En ce qui concerne le lancement du 50^e anniversaire d'AfricaRice, le président a suggéré que le président entrant du CM, dans son discours de clôture, lance les célébrations du 50^e anniversaire d'AfricaRice et se réfère à cette brochure d'impact comme symbole du lancement des célébrations.

3.8. Réaction des membres du CM

En ce qui concerne l'amendement de l'Acte constitutif, les membres du CM ont exprimé leur satisfaction quant à l'inclusion d'une clause qui appelle à la recherche d'un consensus de la part de tous les membres du Conseil d'administration d'AfricaRice sur les questions nécessitant une prise de décision du CA. Elle a été présentée comme un moyen équitable de résoudre les questions relatives au fonctionnement et à la vie de l'Association. Il a été donc demandé à la présidente du Conseil d'administration et au Directeur général de veiller à ce que la recherche du consensus soit respectée lors de la prise de décision par le Conseil d'administration. Les membres du CM ont vivement félicité le DG pour la conceptualisation de l'initiative sur le financement innovant et ont demandé instamment qu'un plan d'activités sur la voie à suivre soit élaboré. Les membres ont déclaré qu'ils étaient heureux de constater que cette initiative encouragerait et ancrerait une culture de partenariat public-privé dans la recherche agricole pour le développement. Ils ont également souligné la nécessité pour AfricaRice d'assurer la protection de ses droits de propriété intellectuelle (DPI) ainsi que des droits des petites et moyennes entreprises semencières et des agriculteurs. Les membres du CM ont été unanimes à reconnaître la pertinence des recommandations du CEN.

3.9. Rapport du président du CM à la plénière sur les délibérations de la session à huis clos

Le Président du CM a ensuite souhaité la bienvenue aux invités et aux observateurs et a rendu compte à la plénière des résultats des délibérations à huis clos. Il a réitéré la reconnaissance du CM pour le travail très important et passionnant réalisé par le CA et la Direction d'AfricaRice, en particulier pendant la période très difficile de la pandémie de COVID-19. Il a également noté que le Centre a été en mesure de stabiliser sa situation financière et de fournir, conjointement avec ses partenaires, des résultats très importants qui profitent au secteur rizicole en Afrique. Il a attiré l'attention du CM sur les énormes arriérés de cotisations annuelles dus par les pays membres, qui s'élèvent à environ 5,8 millions de \$US, et a imploré les pays membres de faire tous les efforts possibles pour payer leurs cotisations annuelles et leurs arriérés au Centre. Il a déclaré que le CM a encouragé le CA et la Direction d'AfricaRice à continuer d'explorer toutes les possibilités avec les donateurs, afin d'aider les pays membres à payer les arriérés, notamment par des contributions provenant des budgets des projets de la chaîne de valeur du riz mis en œuvre dans les pays. Le président du CM a informé l'assemblée plénière que le CM accueille favorablement l'idée d'établir des initiatives novatrices de collecte de ressources financières par le biais de partenariats avec le secteur privé, ce qui contribuera à soutenir les opérations du Centre. Il a également ajouté que le CM reconnaît et apprécie le soutien déclaré par le vice-président des finances et des services généraux de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO dans son message de bonne volonté, en relation avec la mise en place d'un tel mécanisme de financement avec AfricaRice et espère que d'autres modèles seront mis en place

dans d'autres régions d'Afrique. Le CM a reconnu le travail très important réalisé par le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice, en particulier dans son engagement avec le One CGIAR pour aligner leurs cadres de gouvernance et opérationnels. Il a ajouté que le CM est conscient de la nature complexe du processus de transition vers le One CGIAR et encourage le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice à poursuivre le travail avec le One CGIAR. Le président du CM a également déclaré que le CM encourage le One CGIAR à prendre en considération, au cours du processus de transition, la mission et le rôle critique du Centre pour les pays membres, le soutien particulier apporté par les pays qui accueillent le siège et les stations du Centre, ainsi que les différentes clauses de l'Acte constitutif de l'Association. Le président du CM a informé l'assemblée plénière que le CM s'attend à ce que le One CGIAR, tout en déployant son programme complet, fournisse tout le soutien nécessaire à AfricaRice pour renforcer sa capacité, catalyser les partenariats et les ressources nécessaires pour remplir la mission qui lui a été confiée par ses 28 pays membres, à savoir renforcer le secteur rizicole et assurer l'autosuffisance en riz en Afrique.

Le CM a reconnu l'importance de l'impact à grande échelle créé par les innovations rizicoles issues de la recherche, du développement et des activités de partenariat menées par AfricaRice et ses partenaires au cours de ses 50 années d'existence. Il a exprimé la satisfaction du CM quant à la poursuite de la mission d'AfricaRice par le biais de la nouvelle stratégie de recherche et d'innovation rizicole pour l'Afrique à l'horizon 2030, qui a été alignée sur la stratégie de recherche et d'innovation du CGIAR à l'horizon 2030. Selon le président du CM, cet alignement représente un signe positif de la volonté du Centre de s'aligner également sur le cadre opérationnel du One CGIAR. Il a déclaré que le CM a noté que cette nouvelle stratégie a pris en considération les défis supplémentaires émergents et complexes du secteur rizicole dans les pays membres en Afrique, notamment la crise climatique, la nutrition et la santé. Il a rappelé à la Direction d'envisager d'inclure les questions supplémentaires soulevées par les membres du CM lors de la finalisation de la stratégie. En outre, le président du CM a informé la plénière que le CM est heureux de constater que l'approche de la recherche portera sur les systèmes agroalimentaires à base riz dans les États membres en Afrique, ce qui conduira à la fourniture continue de connaissances et d'innovations technologiques et institutionnelles appropriées ainsi qu'à des politiques qui permettront d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de réduire les gaz à effet de serre tels que les émissions de méthane, de produire des aliments plus nutritifs et sains et d'assurer une production durable de riz dans les champs des agriculteurs. Le président du CM a informé les participants que le CM reconnaît l'importance accordée aux partenariats appropriés, en particulier avec les institutions nationales de recherche agricole ainsi qu'avec le secteur privé, dans la

stratégie, ce qui facilitera l'apprentissage, l'adoption accrue par les bénéficiaires des innovations en matière de riz pour finalement avoir des impacts positifs sur les moyens de subsistance de la population africaine.

À la lumière de ces observations, reconnaissances et témoignages, il a déclaré que le 32^e CM a le plaisir d'annoncer qu'il a approuvé les éléments suivants :

1. Les amendements proposés à l'Acte constitutif et déclarant que la Direction d'AfricaRice devrait s'assurer qu'après la finalisation de l'Acte constitutif révisé, celui-ci soit signé par tous les pays membres par voie électronique.
2. La nouvelle stratégie de recherche et d'innovation rizicoles pour l'Afrique à l'horizon 2030 et déclarant que le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice devraient procéder à la finalisation de la stratégie en tenant compte des préoccupations du CM en ce qui concerne la couverture des différentes écologies rizicoles en Afrique pertinentes pour les pays membres, et en publiant la nouvelle stratégie dans un délai raisonnable.
3. La demande de la Direction d'initier la mise en place d'un mécanisme de financement innovant afin de maximiser les ressources financières d'AfricaRice et de contribuer aux opérations durables de l'Institution, sur la base d'un partenariat public-privé et d'une transaction financière dirigée par le marché des connaissances et des produits rizicoles issus de la recherche, et en particulier des semences de riz. Le président du CM a déclaré que le CM encourage AfricaRice de travailler avec ses partenaires, les institutions nationales de recherche agricole telles que le Centre de recherche agricole d'Égypte qui ont déjà des modèles appropriés, les banques de développement telles que la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), les institutions du secteur privé et d'autres bailleurs de fonds qui pourraient être intéressés par de tels partenariats. Il a également déclaré qu'AfricaRice devrait prendre en considération les préoccupations soulevées par le CM en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'affaires, y compris le partage des bénéfices entre AfricaRice et les INRA, les questions de droits de propriété intellectuelle et les mesures de protection des droits des agriculteurs.
4. Le choix de Madagascar en tant qu'État membre président le Conseil des ministres de l'Association pour les deux prochaines années, déclarant que le nouveau président devrait s'assurer, entre autres activités, que des mécanismes de partenariat très importants tels que le cadre de partenariat initié par AfricaRice, le Centre de recherche agricole d'Égypte et les 27 autres instituts nationaux de recherche agricole pour l'échange de matériel génétique de riz, la formation et l'augmentation de la

production de riz dans les États membres, et qui a été ralenti par la pandémie COVID-19, soient pleinement déployés.

5. La recherche par le Conseil d'administration d'AfricaRice et la nomination par le CM d'un nouveau Directeur général d'AfricaRice doivent être achevées avant la fin du contrat de l'actuel DG, en décembre 2022, en précisant que si, pour une raison quelconque, le processus se prolonge au-delà de la date de fin du contrat de l'actuel DG, le contrat du DG doit être prolongé jusqu'à ce que le processus de recrutement soit achevé.

Le président du CM a déclaré que le 32^e CM a également examiné les recommandations du CEN, qu'elle traduit par les résolutions suivantes adoptées lors de ce 32^e CM.

Résolutions

1. **Les pays membres** doivent s'efforcer de payer leurs cotisations annuelles à temps et de régler tous leurs arriérés avant la fin de 2023.
2. **Les INRA des pays membres d'AfricaRice et la Direction d'AfricaRice** doivent élaborer et exécuter des plans pour rendre plus visibles AfricaRice ainsi que les produits de sa recherche aux gouvernements des pays membres d'AfricaRice.
3. **Les pays membres et la Direction d'AfricaRice** doivent travailler avec les banques de développement telles que la Banque africaine de développement (BAD) afin d'exploiter les voies et moyens d'obtenir le paiement en une seule fois des arriérés de la cotisation annuelle de chaque pays membres, des projets de la chaîne de valeur du riz, si possible.
4. **La Direction d'AfricaRice** doit diriger le développement de mécanismes de financement innovants impliquant des partenariats avec le secteur privé et des approches de financement axées sur le marché, afin de lever des fonds supplémentaires pour soutenir les opérations du Centre, en tenant compte du développement de modèles commerciaux solides, du partage des bénéfices, en particulier entre AfricaRice et ses INRA partenaires, des questions de droits de propriété intellectuelle et des mesures de protection des droits des agriculteurs.
5. **La Direction d'AfricaRice** doit soutenir les pays membres dans l'utilisation des informations stratégiques dérivées du Plan continental d'investissement pour accélérer l'autosuffisance en riz en Afrique (CIPRISSA), établi pour 11 pays avec le soutien d'AfricaRice, afin de plaider pour des investissements qui conduiraient à une performance accrue des chaînes de valeur du riz et à la réalisation de l'autosuffisance en riz dans les pays membres.

6. **La Direction d'AfricaRice** doit consolider ses liens avec les INRAs, les institutions sous-régionales de recherche et d'innovation, et les communautés économiques régionales, surtout celles en Afrique centrale et australe dans l'objectif de renforcer leurs capacités en matière de recherche et de développement rizicoles et l'environnement pour faciliter la création d'impact sur la vie des populations africaines.
7. **Le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice et le One CGIAR** doivent poursuivre leur travail d'alignement de leur gouvernance et de leurs cadres opérationnels, sans compromettre les principes de l'Acte constitutif d'AfricaRice et sans perturber les privilèges dont l'AfricaRice bénéficie de la part de ses pays hôtes.
8. **Le One CGIAR**, dans son partenariat avec AfricaRice, doit fournir tout le soutien nécessaire à AfricaRice qui contribuera au renforcement de la capacité du Centre et aussi bien que ses partenaires INRA, ainsi facilitant l'achèvement de la mission qui a été confiée à AfricaRice par ses 28 pays membres, à savoir renforcer le secteur rizicole et atteindre l'autosuffisance en riz en Afrique.

4. Divers

Le CM n'a pas déclaré d'autres points à traiter.

5. Clôture de la 32^e session ordinaire du CM

5.1. Motion de remerciements

Motion de remerciements au gouvernement et au peuple égyptien par Dr Ambrose Agona, DG de l'Organisation nationale de recherche agricole (NARO) de l'Ouganda, et représentant désigné du ministre de l'Agriculture de l'Ouganda.

Au nom de l'Association AfricaRice, du 32^e CM, du CEN et de la Direction d'AfricaRice, Dr Agona a salué le gouvernement et le peuple égyptiens pour l'accueil chaleureux et cordial qu'ils ont réservé depuis la réunion en présentiel de septembre 2019 ; lors des réunions ultérieures du CEN tenues virtuellement pendant la période de la pandémie COVID-19 ; pour le soutien apporté à la Direction d'AfricaRice pendant la préparation de la 32^e réunion du CM ; et pour les ressources financières, matérielles et humaines fournies pendant toutes ces réunions. Au nom des délégués du 32^e CM, il a exprimé ses remerciements les plus sincères à S.E. le président de la République arabe d'Égypte, à l'honorable ministre de l'Agriculture et de la bonification des terres d'Égypte, au Président du Centre de recherche agricole d'Égypte et au peuple égyptien pour leur chaleureuse hospitalité, leur gentillesse et leur amitié. Il a demandé la permission pour saluer l'honorable ministre de l'Agriculture et de la Bonification des

terres et le président du Centre de recherche agricole d'Égypte, respectivement, pour la compétence dont ils ont fait preuve en présidant le CM et le NEC, au cours des quatre dernières années, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19. Il a confirmé que leurs efforts incessants ont permis d'orienter l'Association dans la bonne direction pour atteindre des sommets plus élevés. Il a déclaré que le CM est convaincu qu'avec le soutien du Centre du riz pour l'Afrique dans le cadre du One CGIAR, les membres de l'Association, en particulier ceux dont l'économie est en plein essor, feront un bond en avant dans la quatrième révolution industrielle, en exploitant leurs différentes biodiversités au nom de l'agro-industrialisation et de la commercialisation, grâce à l'application de technologies et d'innovations modernes basées sur le riz, sans oublier les contributions à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la création d'emplois et de richesses, et surtout la formation des jeunes à l'agri-entrepreneuriat. Il a réitéré ses remerciements au président du CM, a salué tous les participants et a souhaité à tous ceux qui ont voyagé un bon retour dans leurs foyers respectifs.

5.2. Discours de clôture du président sortant du CM

Le président sortant du CM a salué la présence de ses honorables collègues ministres, des membres du CM, de la présidente du Conseil d'administration, du DG d'AfricaRice et des invités. Il a déclaré que le 32^e CM est maintenant arrivé à son terme. Il a déclaré que la réunion a été conviviale et a exprimé ses sincères remerciements à tous ceux qui y ont participé, qui, a-t-il dit, a examiné des questions stratégiques liées aux activités de l'Association. Il a souligné que le mandat de l'Égypte en tant que président du CM se terminera et que Madagascar prendra le relais de la présidence du CM au cours de cette réunion. Il a félicité le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar, l'honorable M. Harifidy Ramilison, pour son accession à ce poste et lui a souhaité, ainsi qu'à Madagascar, un mandat couronné de succès. Il a exprimé sa joie d'avoir servi le CM et a remercié ses collègues ministres pour le soutien qu'ils lui ont apporté, ainsi qu'à l'Égypte, durant son mandat. Il a exprimé sa sincère gratitude aux partenaires financiers et techniques d'AfricaRice pour leur soutien continu à l'Association. Il a également exprimé sa gratitude au CEN d'AfricaRice pour son examen technique et judicieux de toutes les questions qui lui ont été soumises. Il a souligné que le CEN, dirigé par le président du Centre de recherche agricole d'Égypte, Dr Mohamed Soliman, a réussi à remplir sa mission malgré les défis et les risques posés par la pandémie de COVID-19. Il a noté l'excellente coordination établie entre la Direction d'AfricaRice et le CEN dirigé par Dr Soliman, qui a permis aux membres du CM d'être informés de manière appropriée sur les questions stratégiques affectant la vie de l'Association. Il a une nouvelle fois saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude au DG d'AfricaRice, Dr Harold Roy-Macauley, Secrétaire du Conseil des ministres d'AfricaRice, pour sa constance dans la gestion

d'AfricaRice au cours des quatre dernières années. Il a apprécié sa personne comme un atout inestimable et infatigable pour le Centre. Il a également fait l'éloge du personnel d'AfricaRice, qu'il a remarqué que le DG a mobilisé de manière très efficace, ce qui a permis d'obtenir les résultats de recherche primés d'AfricaRice. Il a une fois de plus remercié tous les participants au 32^e CM et les acteurs du secteur rizicole en Afrique pour leur soutien continu afin que le continent atteigne l'autosuffisance en riz.

5.3. Discours de clôture du président entrant du CM

Le président entrant du CM, l'honorable ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de Madagascar, M. Harifidy Ramilison, a salué la présence des membres distingués du CM d'AfricaRice et des invités. Il a ensuite informé le CM qu'il a été à l'origine de la manifestation d'intérêt pour la présidence du CM par Madagascar pour les deux prochaines années en raison de son amour pour le riz et de sa forte volonté de contribuer efficacement au développement de la filière riz en Afrique, en général, et à Madagascar et dans les pays de la Communauté de l'océan Indien (COI), en particulier. Il a déclaré que c'était également une occasion pour lui d'exploiter son expérience de plusieurs années de travail avec la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) afin de renforcer le partenariat entre les membres de la CARD pour une contribution plus efficace au renforcement du secteur rizicole en Afrique. Il a remercié les membres du CM d'avoir accepté la proposition de Madagascar de présider le CM pour les deux prochaines années. Le président entrant a remercié l'Égypte pour la patience exceptionnelle dont elle a fait preuve en dirigeant l'Association pour quatre ans, de 2018 à 2022, soit deux ans de plus que la période statutaire de présidence de deux ans. Il a promis qu'en dépit des défis posés par la pandémie de COVID-19, il fera tout son possible pour soutenir la Direction d'AfricaRice dans sa mission de satisfaire les demandes des pays membres en matière de dynamisation de leur secteur rizicole et notamment dans la mise en œuvre des résolutions du 32^e CM. Il a attiré l'attention du CM sur le fait que la création de l'Association et son Acte constitutif ont été promulguées par une loi le 24 juin 1971 à Cotonou, au Bénin. Il a ajouté que l'Association aurait dû célébrer son 50^e anniversaire en 2021, mais que cela a été entravé par la pandémie de COVID-19. Il a souligné qu'il lui incombait donc de lancer les célébrations du 50^e anniversaire d'AfricaRice au cours de ce 32^e CM. Il a informé le CM que la Direction présentera un plan pour les célébrations et fournira les informations nécessaires sur la marche à suivre. Le président entrant du CM a annoncé avec plaisir que pour lancer les célébrations du 50^e anniversaire, une brochure puissante décrivant l'impact à long terme et à grande échelle du travail réalisé par AfricaRice a été publiée et mise à la disposition du public. Il a informé le CM que la Direction partagerait les versions anglaise et française de cette brochure avec le CEN, le CM,

toutes les institutions des États membres et les partenaires. Il a une fois de plus remercié le CM pour son soutien en choisissant Madagascar pour présider l'Association au cours des deux prochaines années. Il a ensuite déclaré la 32^e session ordinaire du CM close.

FIN

DRAFT

Annexe 1 : Liste des participants à la 32^e session ordinaire du CM

N°	Country/Pays	Name/Nom	Function/Fonction	Address/Contact
Membres du Conseil des ministres				
1	Benin	S.E M. Gaston Cossi DOSSOUHOUI	Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Rue 371, Cotonou, Bénin E-mail DG : cgdossouhoui@gmail.com
2	Egypt	H.E .ElSayed Elkosayer	Minister of Agriculture and Land Reclamation	1, Wezaret AL Zeraa Street-Dokki-Giza email : min.officesector@agr-egypt.gov.eg / arcpresident@arc.sci.eg
3	Burkina Faso	S.E M. Pr Frédéric OUATTARA	Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	Boulevard de l'indépendance, 03 BP 7130 Ouagadougou 03 E: cabinet.messrs@yahoo.fr
4	Madagascar	S.E M Harifidy Ramilison	Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage	Anosy- Antananarivo 101 Antananarivo Private E: r.harifidy@moov.mg Office E : minae.ministre@gmail.com
5	Niger	S.E M. Alambedji Abba Issa	Ministre de l'Agriculture	BP 12091 Niamey Office E:
6	Tchad	S.E. Mme Kamougué Née Déné-Assoum	Ministre du Développement Agricole	Avenue Charles De gaulle BP 0441 N'Djamena Email:
7	Cameroun	Prof. NGONKEN Eddy	Représentant le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	
8	Rwanda	Dr Octave NSHINIYIMANA	Representing of the Minister of Agriculture and Animal Resources	
9	Cote d'Ivoire	Prof. KOBEA Toka Arsène	Représentant ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Email : kobeatoka@yahoo.fr
10	Mauritanie	Mr Mohamed Moctar O. S. Mohamed	Représentant Ministre de l'Agriculture	
11	Sénégal	Dr Waly DIOUF	Représentant ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural	Email : walydiouf@gmail.com
12	Nigeria	Dr Aliyu Umar, Executive Director/ CEO National Cereals	Representing the Minister of Agriculture of Nigeria	p.m.b 8, Badeggi.niger state,NIGERIA Email: aliyuu91@gmail.com

		Research Institute (NCRI)		
13	The Gambia	Dr Demba B. Jallow, Director General National Agricultural Research Institute (NARI)	Representing the Minister of Agriculture of The Gambia	P.M.B. 526 Serrekunda The Gambia Email : demsondoe@yahoo.co.uk / dembatrawally@gmail.com
14	Togo	Mr. Lombo YAO, Directeur général Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)	Représentant Ministre de l 'Agriculture du Togo	BP 1163, Lomé Email : yaolombo@yahoo.fr
15	Centrafrique	Dr Abel KPAWILINA- NAMKOÏSSE, Directeur général, Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA)	Représentant Ministre de l 'Agriculture de Afrique Centrale	BP: 908 Bangui (RCA) Email : aknamkoisse@yahoo.fr
16	Gabon	Dr Rolexin Adamas, Directeur Général Agence de Développement de l'Agriculture du Gabon (ADAG)	Représentant Ministre de l 'Agriculture du Gabon	BP 4080 Libreville – Gabon Avenue de Cointet/Camp de Gaulle Email : smada@outlook.fr
17	Kenya	Dr Felister W. Makini, Deputy Director General, Kenya Agricultural and Livestock Research Organization (KALRO)	Representing the Minister of Agriculture of Kenya	P.O Box 57811-00200,city Square Nairobi,Kenya Email: Felister.Makini@kalro.org
18	Uganda	Dr Ambrose Agona, Director General National Agricultural Research Organisation (NARO)	Representing the Minister of Agriculture of Uganda	Plot 11-13, Lugard Avenue, P.O.Box 295, Entebbe,Uganda Email: aagona@hotmail.com / aagona@naro.go.ug / dgnaro@naro.go.ug
19	Guinee Bissau	M. João Aruth, President Institut National de Recherche Agricole (INPA)	Representing the Minister of Agriculture of Guinea Bissau	BP-505 INPA-Granja-Pessubé– Bissau Email : inpaguinebissau@gmail.com
Directeurs généraux membres du Comité des experts nationaux (CEN)				
20	Egypte	Prof Mohamed Soliman	Director general, President Agricultural Research Center (ARC)	9 Algamaa street,Giza, Egypt E-mail: m.soliman41@yahoo.com

21	Rwanda	Dr Charles BUCAGU	Deputy Director General Rwanda Agriculture Board (RAB)	KK18 AVE/286 Rubirizi Kicukiro P.O. Box 5016, Kigali Email: charles.bucaqu@rab.gov.rw
22	Madagascar	Dr Lala Razafinjara	Directeur général, Centre National de Recherche Appliqué au Développement Rural (FOFIFA/CENRADERU)	FOFIFA, B.P.1690, Route d'Andraisoro Ampandrianomby, Antananarivo(101) Email : alarazafi@yahoo.com
23	Tchad	Mr Yassine Doudoua	Directeur général Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)	BP 5400, Route de Farcha N'Djaména Email : yassine.doudoua@gmail.com
24	Burkina Faso	Dr Hamidou Traoré	Directeur, Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA)	04 BP 8645 Ouagadougou 04,rue Guisga,BURKINA FASO Email : hamitraore8@yahoo.com htraore@hotmail.com
25	Cameroun	Dr Noe Woin	DG de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)	62 BP 2123,Messa, Yaounde Emai : woin57@hotmail.com
26	Sénégal	Dr Omar Ndao FAYE	Représentant Directeur général Institut Sénégalais de Recherche Agricole, (ISRA)	BP 3120, Dakar – Sénégal Route des hydrocarbures, Bel-Air, Sénégal Privat E : omaendawfaye@gmail.com Office E : omarndaw.faye@isra.sn
27	Benin	Dr. Adjanooun Adolphe	Directeur général Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	01B.P. 884, Cotonou, BENIN Email : adjanoouna@yahoo.fr
AfricaRice				
28	AfricaRice	Dr Carol Kramer- LeBlanc	AfricaRice Board Chair	Email: ckramerleblanc@gmail.com
29	AfricaRice	Dr Harold Roy- Macauley	Director General	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: H.Roy-Macauley@cgiar.org
30	AfricaRice	Dr Marcel Nwalozie	Chief of Staff	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: M.Nwalozie@cgiar.org
31	AfricaRice	Prof. Abdulai Jalloh	Research and Innovation Lead	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: A.Jalloh@cgiar.org
32	AfricaRice	Mrs Nafissatou Ndiour- Bella	Director, Strategic Business Initiatives	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: N.Ndiour-Bella@cgiar.org

33	AfricaRice	Mr Olatifede Kolade	Director of Finance	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: K.Olatifede@cgiar.org
34	AfricaRice	Mrs Savitri Mohapatra	Head of Marketing and Communications Department	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: S.Mohapatra@cgiar.org
35	AfricaRice	Mr Kacou Christian	ICT Manager	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: C.KACOU@cgiar.org
36	AfricaRice	Mrs Kouadio Vanessa	Assistant of the Director General	01 BP 4029, Abidjan 01, Côte d'Ivoire T: +225 22 48 09 10; F: +225 22 44 26 29 E-mail: V.kouadio@cgiar.org
Invités (observateurs)				
37	ECOWAS Bank	Dr Mabouba Diagne	Vice President, Finance and Corporate Services	128, Boulevard du 13 Janvier B.P. 2704 Lomé-Togo, Corporate Tel: +(228) 22 21 68 64 E-mail: mdiagne@bidc-ebid.org
38	MINRESI/CAMEROON	Dr. AMINA		
39	One CGIAR	Dr Alice Ruhweza	Board Member CGIAR	E-Mail: a.ruhweza@cgiar.org

Annexe 2 :

Ordre du jour

32^e session ordinaire du Conseil des ministres, jeudi 31 mars 2022

Heure	Durée	Titre	Facilitateur/Présentateur	Action requise du CM
HEURE D'ABIDJAN				
1000	1015	Allocution de bienvenue et d'ouverture par le ministre égyptien de l'Agriculture et de la Bonification des terres, et président du CM	Son Excellence, Al-Sayed el-Quseir	
1015	1030	Discours de la présidente du Conseil d'administration d'AfricaRice	Dr Carol Kramer-LeBlanc	
1030	1035	Présentation de l'ordre du jour de la 32 ^e réunion du CM	Prési. du CM/DG AfricaRice	Pour adoption
1035	1050	Examen de la mise en œuvre des résolutions du 31 ^e CM	Dr Harold Roy-Macauley	Pour adoption
1050	1110	Rapport biennal du Directeur général au 32 ^e CM	Dr Harold Roy-Macauley	Pour information
1110	1130	Rapport et recommandations du Comité des experts nationaux au CM Adoption des résolutions par le CM	Prési. du CEN assisté de Dr Marcel Nwalozie	Pour approbation
1130	1200	Rotation de la présidence du Conseil des ministres	Prési. du CM assisté du DG d'AfricaRice	Pour approbation
1200	1215	Lancement du 50 ^e anniversaire de l'Association		
1215	1230	Divers : Discours de clôture du CM par : - Président sortant du CM - Président entrant du CM	Prési. du CM assisté du DG d'AfricaRice	
2 heures 30 minutes				

Annexe 3 :

Rapport de la réunion virtuelle du Comité des experts nationaux (CEN) d'AfricaRice préparatoire à la 32^e Session ordinaire du Conseil des ministres d'AfricaRice - 28 au 29 mars 2018

Honorable président du Conseil des ministres d'AfricaRice
Honorables membres du Conseil des ministres AfricaRice
Chers représentants des membres du Conseil des ministres AfricaRice

En raison des contraintes de temps, je vais résumer autant que possible le rapport du CEN au 32^e CM.

Veuillez noter que le Secrétariat a partagé hier une version complète, à la fois en français et en anglais, avec tous les membres du CEN.

1. Séance d'ouverture

La réunion du Comité des experts nationaux (CEN) d'AfricaRice s'est tenue virtuellement les lundi 28 et mardi 29 mars 2022. La réunion était présidée par le président du CEN, Dr Mohamed Soliman. Le Directeur général (DG) d'AfricaRice, Dr Harold Roy-Macauley, a ouvert la réunion vers 12h00 et a souhaité la bienvenue à tous les participants, y compris les membres du CEN et les invités en tant qu'observateurs à la réunion. Il a rappelé au CEN son rôle important en tant qu'organe consultatif du CM, qui comprend l'examen de tous les documents stratégiques et statutaires clés, la demande d'approbation et la formulation de recommandations à approuver par le CM.

Dans son discours d'ouverture, le président du CEN, Dr Mohamed Soliman, a exprimé sa gratitude aux membres du CEN et aux invités pour leur disponibilité à participer à la réunion du CEN. Il a informé les membres que le CEN n'a pu tenir qu'une seule réunion en présentiel au Caire en septembre 2019. Plusieurs autres réunions organisées en 2020 et 2021 ont été réalisées virtuellement en raison de la pandémie de COVID-19. Parmi les principales questions abordées figurent la fusion AfricaRice-IRRI et le processus de transition du One CGIAR. Une résolution, qui a été adoptée après un vote sans objection, par le CM en septembre 2021, a conduit à l'adhésion d'AfricaRice au One CGIAR. Les efforts déployés pour travailler avec le One CGIAR afin d'aligner leurs instruments de gouvernance et de fonctionnement ont abouti à des propositions d'amendements à l'Acte constitutif d'AfricaRice. Il a informé le CEN de la mise en place d'une stratégie de recherche et d'innovation rizicole pour l'Afrique, pilotée par AfricaRice, à l'issue du plan stratégique 2011-2020 d'AfricaRice. Il a également informé les membres du CEN et les invités que la plupart des questions examinées par le CEN lors des différentes réunions virtuelles ont été développées dans des documents qui ont été partagés avec les membres. Il a invité le CEN à examiner les documents de manière critique afin de faciliter

les discussions lors de cette réunion. Enfin, le président du CEN a exprimé sa gratitude au DG d'AfricaRice, le Secrétaire du CM, pour son soutien inestimable à l'Association et a déclaré la réunion ouverte.

2. Quorum

Le quorum a été atteint pour la réunion avec la présence et la participation de vingt (20) DG des INRA des pays membres. L'absence de 8 pays membres du CEN a été enregistrée.

3. Rapporteurs Dr Demba B. Jallow

Le DG de FOFIFA de Madagascar, Dr Lala Razafinjara, et celui de la Gambie, Dr Demba Jallow, ont été les rapporteurs de la réunion.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été examiné et adopté tel que présenté.

5. Présentation du dossier au CEN pour examen

Les dossiers suivants ont été présentés au CEN par le Directeur général et le Secrétaire général, pour examen :

- (i) Le rapport biennal du Directeur général d'AfricaRice
- (ii) Les amendements proposés à l'Acte constitutif d'AfricaRice en lieu et place de son alignement sur le cadre de gouvernance du One CGIAR
- (iii) La nouvelle stratégie pour la recherche et l'innovation rizicoles en Afrique à l'horizon 2030
- (iv) La justification de l'initiation du développement d'un mécanisme de financement innovant qui contribuerait aux opérations durables d'AfricaRice
- (v) La manifestation d'intérêt du Directeur général de FOFIFA de Madagascar pour la présidence de l'Association pour les deux années à venir.

6. Résultat de l'examen des dossiers présentés au CEN

Le CEN a félicité le Secrétariat d'AfricaRice pour la pertinence et la qualité des dossiers présentés pour examen au CEN.

Les principales préoccupations, commentaires et observations soulevés par le CEN comprenaient, notamment, le manque de livraison détaillée et progressive des connaissances et des innovations entre 2018 et 2022 sous la forme d'activités planifiées, le faible niveau de paiement des contributions annuelles et des arriérés par les États membres, la diminution du soutien fourni par AfricaRice aux institutions, en particulier celles d'Afrique centrale et australe, le vote à la majorité des 2/3 des membres du Conseil d'administration du système du One CGIAR par rapport à celui des membres du Conseil d'administration représentant les États membres et le manque de clarté des rôles et des avantages d'AfricaRice, des INRA et des autres parties prenantes dans la mise en place du mécanisme de financement innovant proposé autour du capital de semences de riz.

La Direction d'AfricaRice a remercié le CEN pour l'examen critique des dossiers. Elle a rassuré le CEN que tous les commentaires formulés seront pris en compte à l'avenir. Le DG a toutefois rappelé au CEN que, malgré les efforts déployés par la Direction pour mettre en œuvre les résolutions adoptées par le 31^e CM en vue de relever le niveau de paiement des cotisations annuelles et des arriérés, cela n'a pas abouti. La Direction a fait remarquer qu'étant donné qu'AfricaRice est une association d'États membres, les différentes catégories d'institutions, et en particulier les institutions nationales de recherche agricole, qui sont les points d'entrée dans les pays, devraient agir en tant qu'ambassadeurs de l'Association auprès des gouvernements des États membres afin de créer plus de visibilité et de faciliter le paiement de ces cotisations.

7. Approbations et recommandations

Approbations - À la lumière des recommandations et des principales préoccupations soulevées par le CEN et des réponses/clarifications adéquates fournies par la Direction sur les dossiers examinés, le CEN recommande au CM les approbations suivantes :

- (v) Les amendements proposés à l'Acte constitutif et que la Direction d'AfricaRice veille à ce que l'Acte constitutif révisé soit signé par tous les pays membres par voie électronique.
- (vi) Les éléments de la nouvelle stratégie pour la recherche et l'innovation rizicoles en Afrique à l'horizon 2030 et que le Conseil d'administration et la Direction procèdent à la finalisation et à la publication de la nouvelle stratégie dans un délai raisonnable.
- (vii) La demande de la Direction d'initier la mise en place d'un mécanisme de financement innovant pour maximiser les ressources financières d'AfricaRice et contribuer aux opérations durables de l'Institution, basé sur un partenariat public-privé et une transaction financière dirigée par le marché des connaissances et des produits du riz issus de la recherche, et en particulier des semences de riz, et qu'AfricaRice prenne l'initiative dans ce domaine et travaille avec ses institutions nationales de recherche agricole partenaires et d'autres partenaires pertinents, y compris la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), pour mettre en place le mécanisme le plus approprié.
- (viii) Le choix de Madagascar comme pays membre présidant le Conseil des ministres de l'Association pour les deux prochaines années.

Recommandations - Le NEC demande au CM d'examiner les recommandations suivantes pour les traduire en résolutions :

1. **Les pays membres doivent s'efforcer d'accélérer le paiement de leurs cotisations annuelles à temps et de régler tous leurs arriérés d'ici à la fin de 2023.**

2. Les Directeurs généraux des INRA, en partenariat avec AfricaRice, doivent établir un plan pour renforcer la visibilité d'AfricaRice ainsi que les résultats de ses recherches auprès des gouvernements des États membres.
3. AfricaRice, les pays membres et les banques de développement telles que la BAD doivent exploiter les voies et moyens de trouver une source de paiement en une seule fois des arriérés de cotisations annuelles des projets de la chaîne de valeur du riz, si possible.
4. AfricaRice doit s'engager dans des partenariats stratégiques avec le secteur privé afin de lever des fonds supplémentaires pour soutenir les opérations du Centre.
5. AfricaRice doit soutenir les pays membres dans l'utilisation des informations stratégiques dérivées du Plan d'investissement continental pour accélérer l'autosuffisance en riz en Afrique (CIPRISSA) établi pour 11 pays avec le soutien d'AfricaRice, afin de plaider pour des investissements qui conduiraient à une performance accrue des chaînes de valeur du riz et à la réalisation de l'autosuffisance en riz en Afrique.
6. AfricaRice doit renforcer et consolider ses liens avec les institutions nationales de recherche agricole ainsi qu'avec les institutions sous-régionales de recherche et d'innovation en Afrique centrale et australe afin de renforcer leurs capacités en matière de recherche et de développement rizicoles.
7. Le Conseil d'administration et la Direction d'AfricaRice doivent poursuivre leur travail avec le One CGIAR sans compromettre les principes de l'Acte constitutif et sans perturber les privilèges dont l'Association bénéficie de la part de ses pays hôtes.
8. Le One CGIAR doit fournir tout le soutien nécessaire dans son partenariat avec AfricaRice qui aura pour résultat de renforcer la capacité du Centre à remplir la mission qui lui a été confiée par ses 28 pays membres de renforcer le secteur rizicole en Afrique.
9. Divers

Il a été rappelé aux membres du CEN de s'assurer de la confirmation de la participation de leurs ministres à la 32^e session ordinaire du CM qui aura lieu le jeudi 31 mars 2022. Pour les ministres qui ne seront pas physiquement présents, les DG doivent confirmer le représentant des ministres.

10. Discours de clôture du président du CEN

Le président du CEN, en clôturant la réunion, a remercié le CEN pour sa participation active à l'élaboration des projets de recommandations qui seront examinés par le 32^e CM. Il a invité les rapporteurs et le Secrétariat de l'Association à finaliser les recommandations en vue de la 32^e réunion du CM prévue le 31 mars 2022. Il a ensuite exprimé sa gratitude à tous pour l'excellent soutien qui lui a été apporté pendant son mandat de président du CEN. Il a reconnu les réalisations de l'Association au cours des quatre dernières années, qui ont été couronnées de lauriers sous la forme de divers prix et a exprimé sa joie de faire partie des succès de l'Association.

Il a réitéré la gratitude du CEN au DG d'AfricaRice et à son personnel pour avoir tenu efficacement les rênes du Centre pendant son mandat et a demandé, au moment où le relais est passé à un autre pays, le soutien nécessaire à son successeur pour permettre à l'Association de poursuivre sa trajectoire vers la facilitation de l'atteinte de l'autosuffisance en riz sur le continent. Il a remercié tous ses pairs d'avoir participé à cette réunion fructueuse du CEN, et a souhaité à l'Association de continuer sur sa lancée, avant de déclarer la réunion close.

FIN

DRAFT